

## **Les Tribunaux sont engorgés de dossiers. 100.000 dossiers par an. Les procédures judiciaires : Aliénation parentale**

Lors de la séparation de ses parents, le parent est en rupture de lien, et les enfants sont les otages du parent aliénant. 300.000 plaintes pour non présentation de d'enfants.

### **Durant la durée Judiciaire le lien enfant parent se détend !**

- 34 % ne voient jamais l'un des deux parents, et 42 parviennent à les voir. A peine 30% conservent le lien enfants parents.
- Absence de parité car la maman garde les enfants.
- Combat d'adultes - Dommage que la médiation familiale ne soit pas obligatoire
- L'enfant fait une tentative auprès du JAF, et comme il y répond en sa faveur, l'enfant croit que c'est vrai que le papa est le méchant.
- Quand l'enfant a été manipulé, il y'a une rupture du lien entre 4 et 5 mois, à cause du système judiciaire trop lent.

**Il est regrettable que la maltraitance psychologique sur les enfants soit impunie, car il y'a trop de délinquance parentale.**

- Lors d'une séparation très conflictuelle, les enfants sont parfois tentés par la liberté que leur offre leur père, et elle pour l'éducation, scolarité...

- Le JAF avait blanchi un homme accusé d'attouchement sur son petit garçon, mais malgré tout, il voyait son enfant dans un point de rencontre, ce qui conforte l'enfant à penser que le parent est dangereux. Durant ses visites, son père subissait les insultes et déni son petit garçon de 8 ans. On lui a soufflé, car un enfant n'est pas programmé à la naissance... Son père lui pardonne car il a été manipulé. L'enfant pleure, lui et la Psy aussi. Ils sont dans une spirale infernale.

Ceci crée une affection pathogène d'angoisse dans laquelle l'enfant est pour ainsi dire détenu sans pouvoir y échapper. Parfois, une telle affection d'angoisse peut avoir des traits paranoïaques au sens d'une „folie à deux", d'une situation qui requiert un traitement psychiatrique.

---

**Les Tribunaux sont engorgés de dossiers. 100.000 dossiers par an :**

- La Justice : 12.000 plaintes pour non présentation d'enfants. Elle s'intéresse plus au matériel qu'à l'intérêt de l'enfant.

- Seulement 9 % sont condamnés pour non présentation d'enfants, et 99 % sont condamnés pour non paiement de pension alimentaire.

- L'autorité. Finalement la loi n'est pas appliquée. On ne condamne pas la délinquance parentale (Syndrome d'aliénation parentale).

- Il y'a injustice de la Justice face au parent gardien, et à la parité.

Face aux papas désespérés de ne plus voir ses enfants : Les magistrats disent que c'est d'abord l'intérêt de l'enfant qui compte.

**La prise en otage des enfants :**

- Un enfant de 11 ans a été pris en otage pour un conflit de loyauté. L'enfant aura beaucoup de mal à faire confiance à l'adulte. Il a demandé quelque chose qu'il 'a jamais eu.

- La loi devrait donner ordonner la résidence parentale au parent qui veut préserver le lien familiale, car il est dans la vérité, et ce serait la meilleure façon de prévenir les horreurs tel que le SAP (c'est ce qui passe en Californie).

- Il y'a des cas qui relèvent du pénal : Quand les enfants n'habitent pas au même endroit, et que le parent essaie de s'accaparer les enfants, il les perd.

- Le problème n'est pas la séparation mais le conflit : les Juges n'écoutent pas les parents mais les avocats.

- La délinquance parentale, maltraitance psychologique des enfants, c'est : aliénation parentale - instrumentalisation, prise en otage - refus de l'autre

parent à accepter la séparation - Il appelle à l'aide son enfant pour se porter en victime (abandonné, etc....)

### L'aliénation parentale :

- La manipulation commence par le statut de victime et par la prise en otage. Et l'enfant est coupé petit à petit du lien avec l'autre parent. Il fait passer l'autre parent pour un parent maltraitant.

- L'enfant va systématiquement aller au secours du parent qu'il voit en position de faiblesse.

La rupture du lien commence à la séparation des parents.

- L'image du parent rejeté est satanisée, c'est un démon, il est dans le mal. L'enfant ne rejette pas seulement un parent, mais aussi toute sa famille. Nous sommes dans un cas d'épuration familiale. Ca ressemble à un lavage de cerveau sectaire. Les enfants sont dans une secte familiale.

- Il y'a aussi des parents qui amènent leurs enfants au commissariat à déposer des mains courantes pour spécifier que c'est de leurs propres décisions qu'ils refusent de voir l'autre parent.

- Si on avait en face des Magistrats qui ne céderaient pas à ce style de manipulation, et si ils ne répondaient pas exactement à ce que l'enfant à besoin d'entendre, c'est-à-dire en leur disant " *tu as deux parents sur le même pied, et je ne rentrerai pas dans ce jeu là* ", les situations seraient moins dramatiques. L'enfant a fait une tentative à sa façon, et on l'a rendu crédible. Finalement, l'enfant croit que c'est bien la vérité, et c'est terrible.

- On considère trop que le père est juste un géniteur et à verser une pension alimentaire. On regarde trop les enjeux financiers, et on passe à coté de la souffrance des enfants.

- La frustration du papa, c'est de payer la pension alimentaire mais ne pas voir se enfants.

- Le père à un rôle fondamental pour l'enfant. Il devrait être celui qui donne le passeport pour la vie.

- La rupture du lien familiale se fait après 5 mois. Film Olivier Borderie à voir.

- Un enfant a fondamentalement besoin de ses deux parents pour leurs équilibres. Mais malheureusement en cas de séparation le père est totalement exclu du lien de ses enfants.

- Une cellule devrait être mise en place pour les gens qui mettent en danger la vie de leurs enfants (violence psychique et psychologique)

Les enfants sont victimes du combat d'adultes, et il y'a un parent qui est la victime.

- Quand les parents sont séparés il y'a déjà une situation irréversible et quoiqu'il arrive avec la décision de justice il y'a une rupture de lien entre le parent et l'enfant. Cette rupture est extrêmement difficile pour rétablir quelque chose.

- Il ne faut pas se contenter de plaintes pénales, et la justice doit absolument alerter les pouvoirs publics qui devraient aider à faire respecter la loi entre le parent et l'enfant.

### **Les procédures judiciaires :**

- Les procédures judiciaires : Il y'a trop de juridictions non adaptée - Les tribunaux sont engorgés, et comment les Juges peuvent étudier un dossier en finesse en 10 minutes.

- Un père s'est toujours investi pour ses enfants depuis leurs naissances, ensuite il est totalement coupé de ses enfants.

- Un enfant a un père et une mère, et on ne divorce pas de ses enfants quant on divorce de son conjoint.

- Si instruite, affectueuse soit elle, la mère ne peut pas remplacer ce référent indispensable qui est le père.

---

- Le père a un rôle fondamental pour le développement de son enfant.

- Le père c'est celui qui permet de donner un passeport à l'enfant.

## **Il faut garder le contact avec les enfants.**

Ce qui inquiète le plus pour l'avenir de l'enfant, c'est comment il va évoluer dans l'image du père et de la mère.

Le parent qui aliène l'enfant a tout intérêt à le séduire, c'est-à-dire à tout lui passer.

L'enfant devient Roi. Il n'est plus à sa place d'enfants mais à la place d'adulte. On lui demande ou tu veux aller ? Que veux-tu manger ? Ton autre parent n'est pas bien, que va-t-on faire de lui, etc.... ? L'enfant peut ainsi se comporter en véritable petit monstre à l'égard du parent qu'il aimait avant.

Suite à ces dégâts, ils pourront avoir des difficultés à construire leur propre famille et avoir des enfants.

Vu l'ampleur de la séparation parentale des milliers d'enfants vont se construire dans la moitié parentale, dans la haine, le déni et le mensonge.

Les enfants vont sombrer dans la dépression et le manque de confiance. Ils deviennent fragiles et vont compenser cette fragilité. Ils vont avoir des stratégies de survie comme tout enfant, soit dans un surinvestissement scolaire que les Juges traduisent à tort qu'ils vont bien et sont équilibrés puisqu'ils travaillent bien à l'école.

Les enfants peuvent prendre le pouvoir et se construire dans un modèle de perversité, de manipulation, ou de terreur sociétale et ce sont des enfants redoutables. Ils auront certainement beaucoup de mal à construire leurs avenirs.

**Dr GARDNER FAMILYCOURTS - ADDENDUM - LOWENSTEIN1 - BONE-WALSH – MAJOR - BONE-WALSH (Pédopsychiatres).**